

L'ANALISI LINGUISTICA E LETTERARIA

FACOLTÀ DI LINGUE E LETTERATURE STRANIERE
UNIVERSITÀ CATTOLICA DEL SACRO CUORE

1

ANNO XVI 2008

SPECIAL ISSUE

Proceedings of the IADA Workshop
Word Meaning in Argumentative Dialogue

Homage to Sorin Stati

VOLUME 1

EDUCATT - UNIVERSITÀ CATTOLICA DEL SACRO CUORE

L'ANALISI
LINGUISTICA E LETTERARIA

FACOLTÀ DI SCIENZE LINGUISTICHE
E LETTERATURE STRANIERE

UNIVERSITÀ CATTOLICA DEL SACRO CUORE

ANNO XVI 2008

SPECIAL ISSUE

Proceedings of the IADA Workshop
Word Meaning in Argumentative Dialogue

Homage to Sorin Stati

Milan 2008, 15-17 May

VOLUME 1

edited by G. Gobber, S. Cantarini, S. Cigada, M.C. Gatti & S. Gilardoni

L'ANALISI LINGUISTICA E LETTERARIA
Facoltà di Scienze linguistiche e Letterature straniere
Università Cattolica del Sacro Cuore
Anno XVI - 1/2008
ISSN 1122-1917

Direzione

GIUSEPPE BERNARDELLI
LUISA CAMAIORA
SERGIO CIGADA
GIOVANNI GOBBER

Comitato scientifico

GIUSEPPE BERNARDELLI - LUISA CAMAIORA - BONA CAMBIAGHI - ARTURO CATTANEO
SERGIO CIGADA - MARIA FRANCA FROLA - ENRICA GALAZZI - GIOVANNI GOBBER
DANTE LIANO - MARGHERITA ULRYCH - MARISA VERNA - SERENA VITALE - MARIA TERESA
ZANOLA

Segreteria di redazione

LAURA BALBIANI - GIULIANA BENEDELLI - ANNA BONOLA - GUIDO MILANESE
MARIACRISTINA PEDRAZZINI - VITTORIA PRENCIPE - MARISA VERNA

Pubblicazione realizzata con il contributo PRIN - anno 2006

© 2009 EDUCatt - Ente per il Diritto allo Studio Universitario dell'Università Cattolica
Largo Gemelli 1, 20123 Milano - tel. 02.72342235 - fax 02.80.53.215
e-mail: editoriale.dsu@unicatt.it (*produzione*); librario.dsu@unicatt.it (*distribuzione*);
web: www.unicatt.it/librario

Redazione della Rivista: redazione.all@unicatt.it - *web:* www.unicatt.it/librario/all

Questo volume è stato stampato nel mese di luglio 2009
presso la Litografia Solari - Peschiera Borromeo (Milano)

JEU ET ENJEU DU DISCOURS RAPPORTÉ POUR LE DISCOURS ARGUMENTATIF

PRISQUE BARBIER

Introduction

Cette étude s'intéresse au rôle joué par les procédés polyphoniques dans les discours argumentatifs. Elle s'appuie sur notre travail de thèse qui interroge l'influence du contexte sociolinguistique de la Côte d'Ivoire sur les pratiques discursives de locuteurs et scripteurs ivoiriens, et notamment sur les procédés de prise en charge. Tout d'abord, afin d'exposer le cadre dans lequel se situe notre étude, nous commencerons par la description du contexte sociolinguistique de la Côte d'Ivoire. Ensuite, nous présenterons le cadre théorique sur lequel elle s'appuie, à savoir celui de la polyphonie. Enfin, nous consacrerons la troisième partie de cet exposé à la présentation des résultats de notre analyse des procédés polyphoniques observés dans notre corpus d'étude, à savoir des entretiens et des débats.

1. Situation sociolinguistique de la Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire est le creuset de plusieurs langues vernaculaires, mais comme l'indique la constitution adoptée en 1960 à l'indépendance, la langue officielle de la Côte d'Ivoire est le français. Cette langue est, comme beaucoup d'autres institutions en Côte d'Ivoire, un héritage de la colonisation française, introduit historiquement à travers le système scolaire.

Duponchel (1979) explique que «dans cette optique le français paraît devoir jouer pour l'essentiel en Côte d'Ivoire, le rôle qu'il joue pour un Français de souche». Par là, il souligne toute l'ambiguïté du rôle assigné au français, non seulement canal de diffusion de la «Connaissance» et de la Culture, mais aussi langue «seconde» et non pas langue maternelle. En outre, il constate que malgré son importance, le français, langue officielle, n'est pas senti comme une réalité nationale. En effet, il observe que les Ivoiriens revendiquent «le droit de parler le français à leur manière». Ainsi, pour lui, «ces faits ... semblent montrer que la langue seconde n'est plus tout à fait sentie comme un corps étranger et intouchable, mais comme une réalité vivante pouvant s'adapter à un contexte socio-culturel très spécifique». Lafage (1980) pense elle que pour comprendre la manière dont se construit le «français populaire», il faut d'abord faire une analyse sociolinguistique de la communication entre locuteurs d'une langue africaine. Ainsi, elle observe que la communication en français se calque sur les modèles communicatifs africains, notamment en ce qui concerne la stratification de la société.

Simard (1994) considère lui que aujourd'hui «il ne fait aucun doute que le fran-

çais de Côte d'Ivoire se soit ivoirisé. C'est-à-dire qu'il y a une norme locale, endogène qui y régit maintenant les usages» au point que l'on puisse même parler d'un «français de Côte d'Ivoire». Pour lui, la langue française s'est fondue dans le moule de la société ivoirienne, pour en arriver à «une symbiose entre la langue et la société», et il ajoute qu'on peut même parler de «vernacularisation» du français, car «cette langue est le reflet et l'expression de la société ivoirienne, tant au plan de sa structure sociale qu'à celui de sa façon d'appréhender le monde et d'en rendre compte». Pour lui, ceci s'explique par le fait que la variété centrale de français pratiqué en Côte d'Ivoire, bien que fortement marqué par la norme académique a aussi pour origine le Français Populaire Ivoirien et la structure des vernaculaires ivoiriens, ainsi que «le mode de conceptualisation propre à une civilisation de l'oralité». Il remarque donc que lorsqu'un Ivoirien parle français, même s'il emploie les règles de la grammaire française, il utilise aussi le français «selon son propre mode de production de sens en fonction de son identité culturelle».

D'après Kouadio (1998), le français tel qu'il est pratiqué en Côte d'Ivoire s'est même tellement particularisé qu'on peut dire aujourd'hui qu'il est devenu une variété autonome par rapport au français central. En effet, il souligne qu'en Côte d'Ivoire «plusieurs variétés de français coexistent, se concurrençant souvent, s'interpénétrant parfois correspondant toujours à des besoins et à des situations de communication spécifiques». Manessy (1990) pense également que cette norme endogène vient de «la culture traditionnelle» sur laquelle s'appuie la société africaine d'aujourd'hui, et notamment sur le statut particulier qui y est reconnu à la parole, dont les règles se reflètent dans une rhétorique et une stylistique spécifique. Il reconnaît lui aussi que ces spécificités sont à la fois d'ordre phonétique et prosodique, mais aussi lexical (dans les calques et les emprunts), ainsi qu'au niveau de la phraséologie, et constituent «un lieu d'exercice privilégié pour la fonction identitaire du langage» car «les traits y acquièrent aisément une signification sociale» et permettent de catégoriser l'expérience et d'organiser le message et l'énonciation.

Ainsi, comme nous venons de le voir, le contexte sociolinguistique de la Côte d'Ivoire paraît jouer un rôle important dans le mode de construction des discours des Ivoiriens. Pour notre part, nous étudierons plus particulièrement ici les procédés énonciatifs par lesquels les Ivoiriens véhiculent dans leurs énoncés différents points de vue, et les finalités stratégiques de ces différents modes de prise en charge discursive.

2. *Théorie de la polyphonie*

Notre analyse s'appuie sur les recherches en pragmatique qui s'intéressent à l'étude des phénomènes linguistiques en contexte, c'est-à-dire en tenant compte de l'usage qui en est fait par l'utilisateur, et des effets que celui-ci a l'intention de produire, et notamment aux travaux concernant l'énonciation qui s'attache à décrire l'emploi des procédés linguistiques (embrayeurs, déictiques, modalisateurs, procédés polyphoniques) par lesquels un émetteur imprime sa marque à son énoncé, et les relations qui se tissent entre l'énoncé et les différents éléments constitutifs du cadre énonciatif.

Nous nous intéresserons ici plus particulièrement au phénomène de la polyphonie, qui désigne la présence de voix différentes à travers une même énonciation. Bakhtine (1929), et à sa suite Ducrot (1980) utilisent la notion de polyphonie pour décrire le caractère dialogique du discours. Pour Ducrot, il y a polyphonie quand on peut distinguer dans une énonciation deux types de personnages: le locuteur et les énonciateurs. Le locuteur est la personne responsable de l'énoncé (le producteur physique de l'acte), les énonciateurs sont les différentes voix présentes dans l'énoncé, et l'énonciation permet d'exprimer leur point de vue. Ducrot a parlé lui de polyphonie énonciative, et Authier-Revuz (1995) d'hétérogénéité montrée, pour parler des multiples traces dans l'énoncé de la présence d'une autre source énonciative.

Nous ne présentons dans cette étude que les procédés polyphoniques observés lors de l'analyse de notre corpus: l'emploi du discours rapporté, de la citation, du pro-verbe, de la polyphonie, et de la présupposition.

2.1 Le discours rapporté

Le discours rapporté est la manifestation la plus classique de l'hétérogénéité énonciative, par le biais de l'emploi du Discours Direct et du Discours Indirect qui sont deux modes de citation indépendants. Maingueneau (1991; 1999) décrit le fonctionnement de ces deux types de discours.

2.1.1 Le Discours Direct

Dans le DD les deux actes d'énonciation se trouvent parfaitement disjoints, étant rapportés à leurs situations d'énonciation respectives car le Discours Citant (DCt) et le Discours Cité (DCé) possèdent chacun un repérage distinct pour leurs embrayeurs. À l'écrit cette disjonction est manifestée par des guillemets (ou le tiret, s'il s'agit d'une réponse) qui sont le plus souvent renforcés par un verbe introducteur (dire, parler...). À l'oral, ces verbes sont souvent indispensables, associés à une pause, une variation dans le débit, l'intonation... lors du passage du DCt au DCé. Puisque le DD rapporte les propos tenus, sa principale qualité doit être une très grande fidélité, car une loi du discours voudrait que le rapporteur soit sincère et ne trahisse pas l'énoncé originel, mais rien ne l'empêche de rapporter des propos différents de ceux émis, et le fragment de DCé peut même paraître conforme à l'original et être déformé par l'intonation, une mise en contexte tendancieuse, etc. Ainsi, le DD demeure du discours rapporté et ne saurait constituer du discours au sens strict puisque la plupart du temps les propos cités ne sont pas assumés par leur énonciateur effectif, et même s'il s'agit du même énonciateur la situation d'énonciation est distincte. En outre, cette mise à distance du DCé par le DCt peut avoir différentes significations: un souci de respecter à la lettre le DCé, une volonté de ne pas prendre à son compte un énoncé que l'on rejette, un désir de paraître objectif, ...

2.1.2 Le Discours Indirect

Concernant le DI, l'invariance entre énoncé originel et énoncé rapporté est au niveau de l'interprétation de l'énoncé originel, car il s'agit de la version qu'en donne le rapporteur. Ainsi, il n'y a plus d'autonomie syntaxique du DCé à l'égard du DCt, puisque dans le DI le DCé a le statut d'une simple complétive complément d'objet du verbe du DCt, où il n'y a de place que pour le DCt, cela impliquant que toutes les traces de l'énonciation du DCé (embrayeurs, tournures expressives, interrogations, etc.) soient effacées au profit de celles du DCt. De plus, étant «distant» de l'énoncé originel, le DI permet des contractions, ou des extensions de celui-ci car rien n'interdit de rapporter avec une seule phrase de DI un énoncé de plusieurs heures. Donc, un énoncé peut être rapporté au DI d'un nombre infini de manières selon les désirs de l'énonciateur du DCt, et en prenant en charge les propos d'autrui le rapporteur donne une certaine image de lui-même, renvoie à ses positions idéologiques, affectives, personnelles, ... Il n'y a pas de différence importante entre le DI oral et écrit. Il introduit le DCé par un verbe introducteur suivi d'une complétive objet et il n'a donc pas de structure syntaxique qui lui soit propre. Ces verbes ne sont pas forcément ceux du DD, même si la majorité d'entre eux sont employés pour les deux types de discours rapporté (dire, avouer, crier...), mais certains ne sont utilisables qu'au DD («Enfin», soupira Elise). Ils apportent également divers types d'informations sur l'acte linguistique effectué, qui conditionnent la manière dont le récepteur interprétera le DCé. Certains verbes présupposent la vérité ou la fausseté du DCé qui les suit (prétendre), certains situent le discours rapporté dans la chronologie discursive (répondre, répéter, conclure), certains explicitent la force illocutoire (supplier, promettre, ...).

2.2 La citation

Concernant la citation, Maingueneau (1976; 1991) repère différents types de citations ayant chacune leur fonction.

- *Les citations-preuves* qui interviennent au cours d'une argumentation, soit pour réfuter, soit pour défendre, soit pour étayer un argument. Elles sont utilisées en raison de leur contenu ou de leur auteur, dans ce dernier cas on parle de «citation-autorité».
- *Les citations-reliques*, servent elles à incarner un fragment de «discours vrai», authentique, afin d'authentifier le discours citant, de lui conférer de la validité.
- *Les citations-épigraphes* sont destinées à relier le discours nouveau à un ensemble textuel plus vaste, à l'intégrer dans un ensemble d'énoncés antérieurs (l'inter-texte).
- *Les citations-culture* fonctionnent comme signe de connivence, signe de «culture». Elles varient selon les communautés, et de par leur fonction phatique provoquent une adhésion presque automatique.

2.3 Les proverbes

Concernant les proverbes, Maingueneau (1999) explique que lorsque quelqu'un dit un proverbe, il accomplit un acte de discours singulier, car il pose une assertion qu'il donne pour validée par une entité aux contours indéfinis, la «sagesse des nations». Il présente son dire comme l'écho d'un nombre illimité d'énonciations antérieures. *On*, l'asserteur du proverbe ne peut pas être considéré comme une instance vraiment distincte de l'énonciateur, car ce dernier fait partie de la communauté linguistique. Or les proverbes appartiennent au stock de savoir partagé par l'ensemble de la communauté linguistique, et c'est justement ce qui confère sa force au proverbe: alors que les citations d'autorité habituelles sont rapportées à des sources particulières (le Christ, tel savant, tel philosophe, etc.), l'autorité qui valide le proverbe coïncide avec l'ensemble des locuteurs d'une langue.

2.4 La diaphonie

Au sujet de la diaphonie, Roulet (1985) introduit ce terme afin de préciser le concept de polyphonie. La diaphonie est «un des cas particuliers de voix dans l'énoncé, la reprise et l'intégration du discours de l'interlocuteur dans le discours du locuteur» (p. 70). La parole diaphonique s'oppose à la simple citation des paroles de l'interlocuteur en ce sens qu'elle suppose leur interprétation, et en ce sens «La structure diaphonique est ainsi une des traces privilégiées de la négociation des points de vue qui caractérise toute interaction» (p. 71).

2.5 La présupposition

Pour Kerbrat-Orecchioni (1986), la présupposition réoriente la «vérité» des énoncés. Ce qui se passe au premier plan, c'est l'instance qui valide l'énoncé et comme elle le dit «toute assertion est prise en charge explicitement ou implicitement par un sujet énonciateur et c'est pour ce sujet d'abord qu'elle est vraie» (p. 56). Par le présupposé l'énoncé ne semble pas pris en charge par le locuteur, mais est présenté seulement comme une croyance.

3. *Présentation des procédés polyphoniques relevés*

Nous allons maintenant passer à la présentation de l'analyse des procédés polyphoniques observés dans notre corpus d'entretiens et de débats. Nous présenterons tout d'abord l'analyse de l'utilisation du discours rapporté à partir de la présentation des différentes citations relevées, et ensuite nous passerons à celle de l'analyse des emplois des présuppositions.

3.1 L'emploi du discours rapporté

Concernant l'emploi du discours rapporté nous avons relevé dans les entretiens comme dans les débats des citations en Discours Direct et en Discours Indirect.

3.1.1 En Discours Direct

3.1.1.1 Dans les entretiens

- Les citations par reprise

Dans les citations par reprise, les locuteurs reprennent des énoncés d'autres énonciateurs fictifs ou réels.

1. lorsqu'ils viennent aborder une fille il dit [...] je vais t'envoyer dans tel endroit; lorsque je l'ai il me dit [...] je vais passer
2. j'ai rencontré un homme de Dieu qui [...] m'a dit Dieu fera je connais la peur de ton cœur
3. ma petite sœur [...] m'a dit tu as vu ce que ce monsieur t'a fait ...
je dis non c'est pas grave de toute façon c'est la vie c'est comme ça
il me dit [...] je regrette de t'avoir abandonné mais je ne sais pas comment faire
je dis non parce que si tu m'aimais tu n'allais pas me réveiller à minuit trente ...
ma petite sœur dit ah les mariages d'Abidjan c'est comme ça
4. elle ira dire à sa copine mais écoutez mon gars ne travaille pas alors bon celui-là [...] celui-là ne lui donne rien moi mon gars m'a acheté tant

Dans les énoncés de I6 et I11, on a affaire à des citations d'autorité, car l'énonciateur du discours cité est une autorité reconnue par le locuteur (un homme de Dieu, ma petite sœur). Ces citations ont pour objectif de conférer de la crédibilité aux énoncés rapportés et donc au locuteur.

- La citation d'une maxime

5. *comme on le dit* à l'école on va pour lire écrire et aussi on doit nous éduquer

Citer une maxime sert à rapporter un discours provenant d'une source indéfinie, et reconnu comme vrai. Ce type de citation fonctionne comme signe de connivence (Maingueneau 1991: 137). La maxime est donc utilisée pour provoquer une adhésion presque automatique de l'auditoire, car elle semble s'adresser à tout le monde.

3.1.1.2 Dans les débats

- La diaphonie

La majorité des énoncés repris par les locuteurs sont ceux d'autres énonciateurs participants au procès d'énonciation.

Débat 1: Les jeunes et la politique

6. *comme le camarade l'a dit* il doit mériter le jeune doit mériter sa place dans la vie politique
7. *y a l'un des amis qui est un intervenant qui a dit* la question d'être Ivoirien ou pas c'est un faux débat pourvu que la personne ait l'amour du pays
8. *comme tout le monde on l'a dit* la paix et que tout soit transparent

Débat 2: Les relations filles-garçons

9. euh parler des relations entre filles garçons *comme certains l'ont déjà dit* au delà des relations fraternelles on a aussi la camaraderie [...]
10. je voudrais ajouter à ce qu'*elle a dit* s'il vous plaît je voudrais ajouter à ce qu'elle a dit c'est que l'amitié entre une fille et un garçon ça existe vraiment [...]
11. moi je voudrais intervenir s'il vous plaît je suis d'accord avec Marcel *quand il dit* non qu'il faut d'abord établir une confiance entre les deux partenaires parce que les relations
 - Les citations
 - Les citations par reprise
12. *c'est ces mêmes gens qui ont dit* si ils veulent pas aller à l'école laissez-les dans la rue nous on s'en fout déjà nous on mange
 - Les citations-preuve
13. excuse-moi ce que je voulais dire c'est que nous deux ça n'a jamais été le cas ça n'a jamais été le cas d'ailleurs *c'est lui qui m'a dit* Zénab t'es trop seule [...] il a dit Zénab t'es tout le temps seule tout le temps seule c'est pas bien et tu donc je voudrais te présenter à un ami pour que tu sortes avec lui et tout *j'ai dit* non ça va pas marcher
14. mais si il revient et on discute de tout et de rien il me parle de ses problèmes il me demande des conseils *il me dit* ah voilà je vais prendre telle décision quel est ton avis? *je dis* ah voilà un tel il veut être un ami il cherche une amitié [...]
 - Les citations-autorité
15. *y a un leader politique africain qui a dit* dis-moi quelle jeunesse tu as je te dirais quel peuple tu seras
16. oui je suis chrétien donc je suis *la bible – qui dit* pour qu'il y ait une véritable entre une fille et puis un garçon il faudrait que ces deux-là s'inspirent aussi de la bible il faudrait que ils prennent exemple sur ce qui a été écrit dans la bible

17. une fois que les rapports sexuels entre deux individus tout de suite il y a échange ces deux individus deviennent un une même chair alors que *la bible nous dit* l'homme quittera son père et sa mère pour ne s'attacher que à sa femme et tous deux ne feront qu'un

- Les citations-culture

18. on a besoin toujours du plus petit que soi *comme on le dit* on a besoin aussi également des idées des autres [...]

19. *il ne faut pas dire* que parce que on est des amis on ne doit pas par la suite devenir des amoureux puisqu'on dit l'amour naît au fil des temps [...]

20. *comme on le dit* souvent sa bouche ne porte pas caleçon donc tes petits secrets que tu vas venir lui dire c'est sûr qu'elle va dire ça à quelqu'un d'autre [...]

Ainsi, comme nous venons de le voir, les locuteurs se servent du discours direct pour intégrer soit des citations internes au procès d'énonciation pour corroborer leur thèse ou réfuter celle d'un autre participant, soit des citations issues d'une autorité ou de la culture générale pour étayer un argument. Par l'emploi des citations-autorité, le locuteur se sert de la crédibilité de la source de l'énoncé rapporté (ici le leader politique ou la bible) pour entraîner l'adhésion de l'auditoire à son argumentation.

3.1.2 En Discours indirect

3.1.2.1 Dans les entretiens

- Les citations par reprise

Dans la citation suivante, la locutrice reprend les énoncés d'énonciateurs réels.

21. *cet homme m'a dit qu'il* ne voulait plus de moi; (il) *m'a dit que* il était l'homme que Dieu a envoyé pour moi; *on me dit qu'il* n'y a pas d'enfant dans mon ventre

- Les citations par paraphrase

22. je suis d'accord pour ce que *Savan Alla dit* dans sa chanson disant que l'homme est un loup pour la femme

23. *comme l'a dit mon ami* c'est dû au fait que / les femmes surtout sont de plus en plus sont beaucoup matérielles

Dans ce cas, les Ivoiriens se servent de la paraphrase pour reprendre le discours d'énonciateurs absents ou présents (diaphonie) au moment du procès d'énonciation pour étayer leur argumentation et ainsi la renforcer.

3.1.2.2 Dans les débats

- Les citations

Les locuteurs se servent également de ce procédé pour citer des discours d'énonciateurs extérieurs au procès d'énonciation: dans le Débat 1 ils emploient des citations-culture, et dans le Débat 2 des citations-autorité.

Débat 1: Les jeunes et la politique

24. *on nous a toujours dit* depuis l'école primaire qu'*on* ne doit pas faire la politique à l'école
25. je pense que *on dit souvent* que la femme est fait partie de la tranche de population la plus marginalisée la plus pauvre

Débat 2: Les relations filles-garçons

26. *la bible dit* que c'est normal c'est intéressant qu'une fille et un garçon aient des échanges – *la bible dit* qu'il faut être sincère il faut être sincère avec autrui donc si dès le départ tu es sincère avec la fille et que cette même fille-là est sincère avec toi vous êtes sûrs de ne pas déborder et *c'est ce que la bible dit la bible dit aussi que c'est c'est l'homme l'homme il est appelé forcément à changer à vivre avec une femme [...]*

- La diaphonie

Dans ces exemples, les énoncés repris par les locuteurs sont ceux d'autres énonciateurs participant au procès d'énonciation. Nous avons ce type de reprise seulement dans le débat sur la politique.

27. pour ceux qui n'avaient pas suivi l'émission si Marius tenait à réfléchir sa qualité c'est parce qu'*il avait dit* qu'il avait derrière lui tout le peuple
28. voilà en fait je pense que dire *le fait qu'elle dit que* le président ou je sais pas doit avoir le l'amour du pays c'est un fait qui doit être pris en compte

3.2 L'emploi de la présupposition

3.2.1 Dans les entretiens

29. *faudrait* pas seulement voir le côté négatif des choses (comme certains)
30. on *pourrait* s'interroger d'abord sur / heu le mobile réel même de // disons l'intention profonde de Savan Alla

3.2.2 Dans les débats

Débat 1: Les jeunes et la politique

31. l'idéal *voudrait* que le bon politicien soit celui-là même qui soit en mesure / d'écouter le peuple / d'être à la merci du peuple (sous-entendu: mais il n'est pas comme ça)
32. il *faudrait* pas qu'*on* se mette en l'idée que il faut forcément avoir des millions des milliards pour pouvoir briguer un poste politique (sous-entendu: mais certains le pensent)

Débat 2: Les relations filles-garçons

33. je pense que sur ce point *faudrait* pas avoir de position tranchée (sous-entendu: comme certains)
34. qui dit pour qu'il y ait une véritable entre une fille et puis un garçon il *faudrait* que ces deux là s'inspirent aussi de la bible il *faudrait* que ils prennent exemple sur ce qui a été écrit dans la bible (sous-entendu: ce n'est pas toujours le cas)

On voit donc que dans les entretiens comme dans les débats, les locuteurs utilisent la présupposition pour invalider le point de vue d'énonciateurs fictifs, et ainsi introduire implicitement leur point de vue, mais sans l'assumer, notamment par l'emploi du marqueur générique *On* et de la modalisation passive *faudrait*, qui servent à généraliser les propos du locuteur afin d'impliquer l'auditoire.

Conclusion

Grâce à cette étude nous avons ainsi pu rendre compte du fait que les procédés polyphoniques sont utilisés dans un discours argumentatif pour exprimer l'opinion du locuteur de façon détournée. En outre, pour exprimer leur éthos, les Ivoiriens ont tendance à préférer un certain type de discours rapporté, notamment la citation de sources faisant autorité. Cette observation nous laisse à penser que cette forme de recherche de l'adhésion aux valeurs proposées, résulte d'un éthos hiérarchique dominant, d'une soumission aux valeurs religieuses, et également d'une surpolitisation du vécu des locuteurs. En effet, ce style discursif, corrélé à l'effacement énonciatif du Je, n'est pas étranger au statut de l'individu dans une société aux fondements collectivisants. Par conséquent, cette étude nous permet de dire que tout discours, et à plus forte raison encore un discours argumentatif, est le reflet des normes culturelles qui régissent le fonctionnement de la société dans laquelle il est construit et mis en œuvre.

Bibliographie

- Authier-Revuz, Jacqueline (1995). Ces mots qui ne vont pas de soi: boucles réflexives et non-coïncidences du dire. Paris: Larousse.
- Bakhtine, Mikhail 1929 (tr. fr. 1977). Le marxisme et la philosophie du langage. Paris: Ed. de Minuit.
- Ducrot, Oswald (1980). Les mots du discours. Paris: Ed. de Minuit.
- Duponchel, Laurent (1979). Le français en Côte d'Ivoire, au Dahomey et au Togo. ILA: Abidjan.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine (1986). L'implicite. Paris: Armand Colin.
- Kouadio N'Guessan, Jérémie (1998). Le français devant une variété autonome de français. Document inédit.
- Lafage, Suzanne (1980). Petite enquête sur la perception du français populaire ivoirien en milieu étudiant. *Bulletin du Centre d'Etudes sur le Plurilinguisme* 6/80.
- Lafage, Suzanne (2002). Le lexique français de Côte d'Ivoire, appropriation et créativité, (tome 1 et tome 2). *RROFCAN* 16 et 17, Nice: Institut de Linguistique française, CNRS.
- Maingueneau, Dominique (Ed. 1999). L'énonciation en linguistique française. Paris: Hachette.
- Manessy, Gabriel (1990). Modes de structuration des parlers urbains, in Gouaini E. & Thiam N. (ed.) *Des langues et des villes*, Paris: Didier Erudition.
- Roulet, E., Auchlin, A., Moeschler, J., Rubattel, C. & Schelling, M. (1985). L'articulation du discours en français contemporain. Berne: Peter Lang.
- Simard, Yves (1994). Les français de Côte d'Ivoire. *Langue Française* 104.